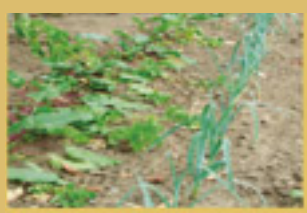


LE GUIDE DU COMPOSTAGE DOMESTIQUE



10 rue Blin 61100 Flers

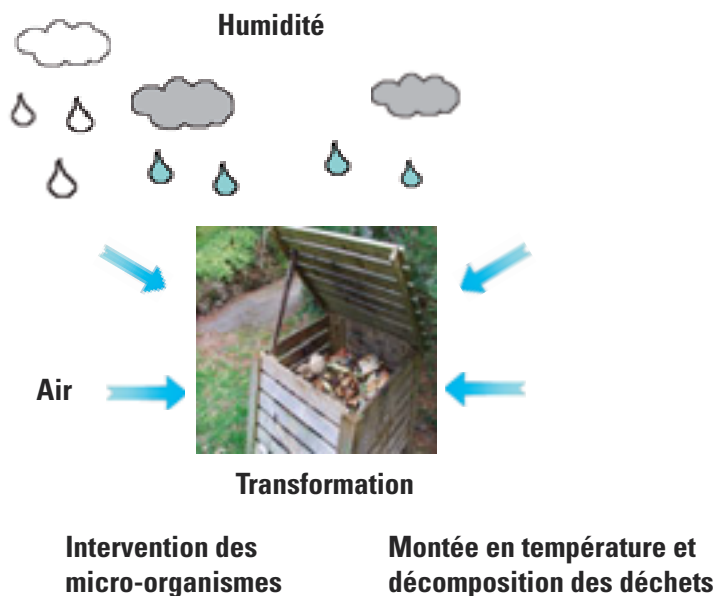
N°Vert 0 800 00 49 34

mail : sirtom.flers.conde@wanadoo.fr

**RÉDUISEZ VOS DÉCHETS
ET
JARDINEZ NATUREL**

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique par des micro-organismes (bactéries, champignons microscopiques) et des décomposeurs (vers de terre, insectes) qui, en présence d'air et d'humidité, vont être les acteurs de cette transformation.



Deux façons de composter s'offrent à vous :

Le compostage en tas : Il suffit de dédier un petit carré de terrain au compostage. Les déchets y sont stockés et mélangés au fur et à mesure sans être trop tassés.

Le composteur : Installez le composteur sur un terrain plat à même le sol, afin de faciliter la colonisation par les vers de terre, les insectes et les micro-organismes.

Pourquoi composter ?

Le compostage individuel des déchets organiques facilement décomposables (tontes de pelouses, feuilles d'arbres, épluchures de légumes...) est le meilleur moyen de valoriser ces déchets et ce, à plusieurs titres :

Ecologiquement :

En compostant vous-même vos déchets de cuisine et de jardin, vous participez à la protection de l'environnement en allégeant de près de 30 % le volume de votre sac d'ordures ménagères.



Economiquement :

Il constitue un engrais naturel et gratuit. Vous obtiendrez au bout de 9 à 12 mois un fertilisant de bonne qualité naturel et efficace qui trouvera sa place pour votre potager ou votre jardin.



Agronomiquement :

Il protège du gel en hiver. Il donne du corps aux sols légers (sableux) et allège les terres lourdes (argileuses) en les aérant. Il facilite le travail de la terre (plus grumeleuse). Il améliore l'état sanitaire (limite la prolifération de la micro-faune nuisible dans le sol : cochenilles, doryphores...).



Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine

Déchets compostables	Déchets déconseillés
Epluchures de légumes et de fruits (sauf agrumes), restes de repas, de pain, filtres à café, sachets de thé, coquilles d'œufs et de noix concassées	Huiles végétales, laitages, restes de viande et os (attirent les parasites), matières grasses

Les déchets de jardin

Déchets compostables	Déchets déconseillés
Feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et d'arbustes coupées en petits morceaux, « mauvaises herbes » non montées en graines, tontes de pelouse (en petite quantité)	Gros branchages, plantes, végétaux traités, « mauvaises herbes » avec graines, plantes et fruits malades, résineux (thuyas, cyprès, aiguilles de pin...), feuilles de lierres et de lauriers..., liseron et plantes rampantes

Les autres déchets biodégradables

Déchets compostables	Déchets déconseillés
Cendres de bois refroidies, sciures non traitées et copeaux de bois, litières de petits animaux herbivores, essuie-tout, papiers et cartons non imprimés, jour-naux (contrairement à l'encre de couleur, l'encre noire ne contient pas de métaux lourds)	Mégots de cigarettes, charbon de barbecue, poussières d'aspirateurs, balayures, pierres, papiers de couleur, papiers imprimés avec encre en couleur, bois de palettes, contre-plaqué, litières des chiens et chats, tous les matériaux non biodégradables

Conseils pour un bon compost

L'obtention d'un bon compost est simple mais nécessite toutefois la connaissance de certaines règles.

Diversifiez les apports

Il faut fournir aux bactéries un régime alimentaire équilibré. Aussi il importe d'alterner, par couches de 15-20 cm environ, les déchets secs (feuilles mortes, branches, sciure...) avec les déchets humides (tontes, déchets de cuisine...), ainsi que les déchets fins et grossiers.

Il est judicieux de laisser sécher un jour ou deux les tontes de gazon avant de les introduire dans le composteur, et de les mélanger avec les feuilles mortes de l'automne (30 % d'herbe fraîche au maximum).



Les gros déchets doivent être coupés en morceaux de 10 cm. En effet, une fois broyées et coupées à l'aide d'un sécateur, vos brindilles et tailles de haies auront plus de surfaces d'échange avec les micro-organismes et leur décomposition se fera plus rapidement.

Aérez et brassez

Pour accélérer son développement et l'homogénéiser, le compost doit être régulièrement oxygéné, surtout en début de cycle.

Il est donc nécessaire d'effectuer un léger brassage au moment de l'apport de déchets. Ensuite, un brassage tous les 1 à 2 mois sera suffisant.



Surveillez l'humidité

Le compost doit être humide (comme une éponge pressée) mais sans excès. Par temps sec (surtout l'été) si le compost est sec au toucher, il faut l'arroser légèrement, sans le détremper.

Conseils pour un bon compost...

Où installer le composteur ?

Disposez-le dans votre jardin, pas trop loin de la maison pour faciliter son utilisation. Posez le directement sur le sol, que vous aurez préalablement griffé, à l'abri d'une exposition trop importante au soleil et au vent. Ainsi votre compost ne sera ni trop sec, ni trop humide.



Composteurs 300 l et 600 l en vente au siège du SIRTOM

Mon compost est-il mûr ?

Le compost arrive à maturation généralement au bout de 9 à 12 mois.

A ce stade, il a un aspect homogène, une couleur sombre, une odeur de terre de forêt et sa texture est fine et friable.

Conseils pour un bon compost...

Diversifier les apports

Il est important de bien équilibrer les apports de déchets riches en azote et ceux riches en carbone ainsi que les déchets secs et humides :

Diversification des apports	Humidité	Azote	Carbone
Tonte de pelouse	****	***	
Epluchures de légumes et fruits	***	**	
Légumes entiers	***	**	*
Fumier d'animaux	**	**	***
« Mauvaises herbes », fleurs fanées	*	*	**
Branchages, paille, foin			***
Feuilles mortes	*	*	***
Copeaux, sciures de bois non traitées			****

Les utilisations du compost

Comment utiliser le compost ?

Le compost peut être à la fois un amendement et un engrais organique. Il peut être utilisé pour toutes les cultures de la maison et du jardin. Toutefois, il doit toujours être utilisé en mélange avec de la terre (idéal : 30% compost et 70% terre) pour éviter une sur-fertilisation.

Avant son utilisation, un tamisage permet de remettre les plus gros morceaux dans le composteur pour terminer leur décomposition et apporter au futur compost les micro-organismes nécessaires.

En paillage :

Le compost jeune (de 3 à 9 mois) peut être utilisé en paillage : en couches minces (de 3 à 5 cm) en surface, par exemple, au pied des arbustes, des plants de tomates et de choux. Ce paillage protégera la terre contre le soleil, la pluie, le vent et régulera la température. Il maintiendra l'humidité et limitera la formation de mauvaises herbes.

Attention : il ne doit pas être enfoui dans le sol mais posé en surface.

En amendement organique :

Le compost mûr (de 9 à 12 mois) sert comme amendement. Il est enfoui entre 5 et 15 cm de profondeur dans le sol (en mélange de 30 à 50 %). Il peut être utilisé aussi bien pour le potager que pour les plantes d'intérieur ou d'extérieur.

Les utilisations du compost

Où utiliser le compost ?

Au potager

L'épandage peut se faire en début d'hiver ou au printemps mais toujours après un labour. Pour un épandage de 3 cm de compost, mélangez avec les 5 à 15 premiers centimètres de terre. Incorporez 5 à 10 litres de compost mûr à la terre par m².



Sur la pelouse

Mélangez 15 à 20 litres de compost par m² de plantation. Pour l'entretien, effectuez des apports de 2 à 5 litres par m².

Plantation d'arbres ou arbustes

Lors de la plantation, enfouissez 20 litres de compost par m² dans le trou de plantation, mélangez bien (1 part de compost pour 3 à 4 parts de terre). Pour l'entretien, effectuez des apports de 2 à 5 litres de compost par m² ou maintenez en permanence une couche d'un centimètre autour des arbres ou des arbustes.

Plantes en pots ou jardinières

Nouvelles jardinières : mélangez 30 à 40 % de compost à de la terre saine et aérée.
Anciennes jardinières : mélangez 20 à 30 % de compost à l'ancien terreau.



A tout problème, sa solution

Mon compost dégage une odeur d'ammoniaque

- ⇒ C'est le signe que le mélange est trop riche en matières azotées ou que la température du compost est excessive. Le remède consiste à rajouter des matières carbonées (broyat), limiter l'apport de tontes et brasser.

Mon compost dégage une odeur « d'œuf pourri »

- ⇒ Cela indique que le compost manque d'oxygène. Brassez, retournez pour aérer.
- ⇒ S'il est trop humide : brassez et laissez sécher par météo favorable, éventuellement ajoutez les matériaux secs, du compost mûr ou de la terre sèche.

Mon compost ne « chauffe pas », il y a des petites mouches dans mon compost

- ⇒ Des restes de repas ou des fruits gâtés sont déposés en surface de la pile. Couvrez de broyat, de tonte de gazon, de feuilles ou saupoudrez de poudre de roche ou de cendres froides.

Mon compost est trop sec

- ⇒ Brassez et arrosez ou rajoutez des matières humides.

Mon compost manque d'azote

- ⇒ Brassez et si l'état d'humidité le permet, arrosez avec du purin d'orties ou sinon incorporez des matières vertes.

Lorsque j'utilise mon compost, il y a des mauvaises herbes

- ⇒ C'est le signe d'une température insuffisante lors de l'élaboration du compost. La solution préventive est de ne plus mettre de plantes montées en graines ou ayant contracté des maladies, avant de mieux maîtriser la technique du compostage.

Les activateurs de compost

Doit-on utiliser un activateur de compost ?

En général, l'utilisation d'activateur est inutile si vous diversifiez et mélangez les apports en respectant un bon équilibre entre les déchets riches en azote et ceux riches en carbone. En effet, azote et carbone sont les constituants de base de tous les êtres vivants et du compost. Micro-organismes et vers feront alors un excellent travail sans dopage.

Cependant, si votre compost ne se dégrade pas assez vite, voici quelques exemples d'activateurs naturels :

- Le purin d'ortie
- Le purin de consoude
- De la terre
- Du fumier
- Du compost mûr
- Un peu de lait ou de bière
- Des vers
- Alterner des couches sèches avec des couches humides



Recette du purin d'ortie

Ramassez des orties avant qu'elles ne soient en graines et déposez-les dans un seau en tassant légèrement. Puis remplissez le seau d'eau en couvrant bien les orties.

Laissez fermenter environ une semaine à 15 jours et remuez régulièrement. Lorsque l'odeur devient forte, c'est le signe que votre purin est prêt.

Pour l'utiliser comme activateur de compost, diluez-le un peu et arrosez-en le compost régulièrement. Le purin d'ortie peut se conserver au frais pendant quelques semaines. Pour cela, filtrez-le et jetez les restes de matière végétale sur le compost.

LES DECHETTERIES

CALIGNY - « Le Pont de Vère »

Du lundi au vendredi : 9h - 12h
et 13h30 - 19h
Le samedi : 9h - 18h sans interruption

LA FERRIERE-AUX-ETANGS - Z.A. « Vircocq »

Du 01/04 au 30/09

Les lundi, mercredi, vendredi :
14h - 18h
Le samedi : 9h - 18h sans interruption

Du 01/10 au 31/03

Les lundi, mercredi, vendredi :
14h - 17h
Le samedi : 9h - 17h sans interruption

TINCHEBRAY - Z.I. « La Madeleine Nord »

Du 01/04 au 30/09

Du lundi au jeudi : 14h - 18h
Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Le samedi : 9h - 12h30 et 14h - 18h

Du 01/10 au 31/03

Du lundi au jeudi : 14h - 17h30
Le vendredi 9h - 12h et 14h - 17h30
Le samedi : 9h - 17h sans interruption

CONDE-SUR-NOIREAU

Z.A. « Charles Tellier »

Les lundi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Les mardi, mercredi, jeudi : 14h - 18h
Le samedi : 9h - 18h sans interruption

LA CARNEILLE - « Le Hamel »

Du 01/04 au 30/09

Le lundi : 14h - 18h
Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Le samedi : 9h - 18h sans interruption

Du 01/10 au 31/03

Le lundi : 14h - 17h
Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Le samedi : 9h - 17h sans interruption

PIERRES - « Le Moulin »

Le lundi : 14h - 18h
Le vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h
Le samedi : 9h - 18h sans interruption

LA FERTE-MACE - Z.I. « Beauregard »

Le lundi : 13h30 - 18h
Les mardi, mercredi, vendredi et
samedi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

